



Risques cachés à Gentilly-2 : militarisation de la centrale nucléaire ?

Par [Hélène Lamothe](#)

Mondialisation.ca, 14 juin 2010

14 juin 2010

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Pétrole, Gaz de schiste, Énergie](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#)

[Dans un article paru dans le Nouvelliste du 12 mai dernier](#), le directeur de la DSP, le Dr Grenier, avec son expérience acquise comme coordonnateur du Plan des mesures d'urgence externe à la centrale nucléaire de Gentilly-2 pendant 8 ans, déclarait ne pas comprendre que les activités de la centrale G-2 puissent reprendre, après une éventuelle réfection, sans avoir un système d'alerte rapide en cas d'accident. Je me pose la question suivante : est-ce que la population court des risques cachés ?

Le gouvernement vient d'effectuer un exercice dans le cadre du plan des mesures d'urgence nucléaire pour G-2. Il s'agissait de simuler un « incident » à la centrale nucléaire. Les endroits concernés étaient Nicolet et Bécancour, excluant la rive Nord, et impliquaient quelques dizaines de personnes de différents ministères.

Et voilà maintenant qu'Hydro-Québec achète deux blindés pour « protéger » cette centrale nucléaire dite « sécuritaire ». Ne manque-t-il pas un sous-marin ou une frégate pour protéger les accès nautiques et un hélicoptère pour surveiller les airs, 24 heures sur 24 ? Tant qu'à gaspiller, allons-y gaiement pour « préserver la santé, la sûreté et la sécurité des Canadiens et de protéger l'environnement », comme le mentionne si souvent la Commission Canadienne de Sûreté Nucléaire sur son site Web. Le dossier des déchets nucléaires inquiète aussi le Dr Grenier. Alors qu'aucune solution n'est connue ni pour leur traitement sécuritaire ni pour leur destination finale, comment peut-on nous rassurer ? L'ajout projeté de 2500 tonnes supplémentaires n'arrangera pas l'affaire.

Pourquoi le gouvernement et Hydro-Québec persistent-ils à poursuivre le projet aventureux et dangereux de la reconstruction de Gentilly-2 ? Deux tanks pour notre sécurité énergétique : sommes-nous rendus en Afghanistan ? Gentilly-2 vit à l'heure du « terrorisme international »... H-Q se militarise !

Gentilly-2 est une aberration sécuritaire et financière considérable que nos gouvernants ne devraient pas accepter, sous aucune considération. Ce legs toxique et financier intergénérationnel est scandaleux ! Les motifs présentés dans des rapports « ingénieux » pour cautionner sa reconstruction ne tiennent pas la route. Comment faire entendre raison au gouvernement actuel qui, pour des motifs obscurs, continue à ignorer la réalité ? La demande d'enquête sur la construction ne devrait-elle pas comprendre aussi la saga de G-2 ?

Ces nouvelles m'ont profondément insécurisée face aux énormes responsabilités qu'incombe la survie d'une centrale nucléaire CANDU dont la technologie est mal maîtrisée.

Connaissons-nous vraiment les dangers d'un tel joujou, qui plus est non rentable et impertinent du point de vue énergétique, dans notre région, au cœur même du Québec ?

Hélène Lamothe, Trois-Rivières

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © [Hélène Lamothe](#), Mondialisation.ca, 2010

Articles Par : [Hélène Lamothe](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca